Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 035-213501562-20260603-412026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- *en exercice : 15*
- *présents : 13*

Séance du 11 mai 2026
Date de convocation : 05 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de mai, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET, Maire.

Présents : *M. BUISSET David, M. ROUILLE David, Mme GROSSET Christèle, M ROUAULT Dominique, M FOUERE Jean-Claude, Mme VAUQUENU Mélanie, Mme BRUGALLE Hélène, Mme PERCHEREL Betty, M. LE HIR Pierre-Yves, M. BASSET Franck, M. BOUGARD Frédéric, Mme DELAHAYES Oksana, Mme BRANDILLY Fabienne.*

Absents excusés *: Mme PEUVREL Mireille, M MAHE Olivier.*

Secrétaire de séance : *Mme BRANDILLY Fabienne.*

Délibération n°41/2026

OBJET : DEMANDE D'UNE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE DANS LE CADRE DU SOUTIEN A L'ANIMATION ET A LA VIE SOCIALE DANS LES PETITES COMMUNES.

Monsieur le Maire présente aux Membres du conseil municipal de l'action menée par la communauté de communes pour soutenir l'animation et la vie sociale. Une subvention d'un montant de 305 € peut être sollicité dans le cadre d'une animation.

Cette subvention est attribuée sur présentation d'un bilan moral et financier de l'opération accompagné des justificatifs de dépenses.

Après en avoir délibéré, les Membres du conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDENT de solliciter la subvention de 305 € proposée par la communauté de communes.

Date d'affichage : 29 mai 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé.

Le Maire,
David BUISSET

MAIRIE DE LONGAULNAY
35190 (ILLE-ET-VILAINE)